



**HAL**  
open science

# LES DOMESTIQUES SENEGALAISES AU MAROC

Nazarena Lanza

► **To cite this version:**

Nazarena Lanza. LES DOMESTIQUES SENEGALAISES AU MAROC: Un travail servile entre tradition et modernité. Michel Peraldi. D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc, Karthala, pp.119-144, 2011. halshs-00805014

**HAL Id: halshs-00805014**

**<https://shs.hal.science/halshs-00805014>**

Submitted on 26 Mar 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les domestiques sénégalaises au Maroc: Un travail servile entre tradition et modernité**

**Nazarena Lanza**

Au Sénégal, une communauté magrébine diversifiée et sédentarisée est présente dans le pays depuis la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les premiers arrivés étaient issus de grandes familles de commerçants Fassis<sup>1</sup>, qui s'installèrent au Sénégal et se marièrent avec les filles de la noblesse sénégalaises. Leurs descendants ont contribué à construire les étroites relations qu'entretiennent aujourd'hui le Maroc et le Sénégal et à poser les bases d'une quasi libre circulation entre les deux pays.

Les commerçants de la nouvelle génération, arrivés au Sénégal à partir de 1950, ont semblé moins bien intégrés dans la société d'accueil, préférant épouser des marocaines et garder ainsi un lien fort avec le pays d'origine. Cela n'a pas empêché qu'ils aient joué un rôle important dans la création d'une certaine mobilité de femmes de ménage sénégalaises vers le Maroc. Aujourd'hui, même s'ils ne sont plus les seuls à déterminer ou à faciliter ces départs, ils y occupent néanmoins une place central.

Nous avons voulu réfléchir, ici, sur cette mobilité de domestiques sénégalaises au Maroc, pour en interroger la genèse, les pratiques et les différents enjeux économiques, sociaux et politiques qu'elle pose de manière articulée à l'histoire de la longue relation qui unit le Maroc au Sénégal.

Cette posture d'investigation nous a conduit à réaliser un double terrain, au Sénégal et au Maroc. Nous nous sommes intéressés à la communauté marocaine résidente au Sénégal et à celle sénégalaise résidente au Maroc. De part et d'autre, nous avons centré nos recherches sur les différents acteurs impliqués dans cette mobilité en accordant une voix essentielle aux facilitateurs et aux travailleurs domestiques engagés.

En interrogeant le type de relations que les domestiques sénégalaises entretiennent avec les employeurs marocains, leurs modes de recrutement et les raisons qui les ont amenées à travailler dans les grandes villes marocaines, nous avons été portée à devoir aborder, également, les rapports de domesticité qui spécifient la société marocaine, quelle que soit l'origine géographique des domestiques.

Le présent article procède d'une démarche méthodologique essentiellement ethnographique, s'appuyant sur une observation intensive et le recueil et l'analyse d'une somme de témoignages et

---

<sup>1</sup> De Fès, première ville impériale du Maroc et pendant plusieurs siècles sa capitale politique et intellectuelle.

d'entretiens biographiques<sup>2</sup>.

### **Les racines du phénomène**

Les premières bonnes sénégalaises au Maroc apparaissent au début des années 1990, avec le « retour » de la troisième génération de sénégalais-marocains qui, pour des raisons économiques, avaient décidé de s'installer au Maroc en amenant avec eux leurs bonnes. Il ne s'agissait pas d'un grand nombre de familles, mais cela a constitué un tournant. A partir des années 2000, le phénomène se renforce à partir de deux plans. D'abord à travers une nouvelle pratique observée dans les milieux étudiants où le retour de certains étudiants de médecine, qui, après neuf ans d'études à Dakar, revenaient au Maroc, eux aussi, avec leurs femmes de ménage. Ensuite, de façon plus large, à travers l'accroissement des flux migratoires vers l'Europe en passant par les pays maghrébins.

Abdou D., président de l'Association des Ressortissants Sénégalais Résidant au Maroc (ARSEREM) et directeur associé du siège de Casablanca d'une multinationale d'audit financier, parle ainsi du travail des domestiques sénégalaises au Maroc comme d'un phénomène récent mais qui prend ses racines dans le passé : *« Dans la vague d'immigration du début des années 2000, il y avait des femmes. Quand, en 2005, il est devenu difficile de passer à Ceuta et Melilla et que les migrants restaient de plus en plus au Maroc, il y a eu un besoin de subsistance et beaucoup de femmes ont cherché un travail dans les maisons. En se proposant comme main d'œuvre domestique, ces femmes ont ressuscité l'envie des familles marocaines d'avoir des femmes de service. Avant c'était un petit nombre de familles, fassis surtout, qui à l'origine avaient été élevés eux-mêmes par des sénégalaises. Parce que beaucoup de gens qui les recrutent maintenant avaient déjà dans les années 1940-50 des domestiques Sénégalaises. Donc ils ont repris cette habitude là, certains spontanément et d'autres parce qu'ils ont vu qu'il y avait une offre, ce qui a créé une nouvelle demande ».*

Plusieurs sources, celles du Consulat du Sénégal, celles d'associations caritatives qui s'occupent de migrants, signalent également l'année 2005 comme le début d'une nouvelle affluence de femmes dans des maisons marocaines. La préférence pour ces femmes réside apparemment dans le fait qu'il s'agit d'un travail de qualité, bon marché, discret et exercé par des francophones. Le bouche à oreille a contribué à leur faire une bonne réputation.

Les chiffres à disposition sont très incertains et se réfèrent exclusivement aux domestiques qui ont eu la possibilité de demander protection. Un témoin parle de 300-400 femmes qui se seraient trouvées dans cette situation depuis 2005. Du reste, il est même impossible de se faire une idée

---

<sup>2</sup> C'est aussi pour nous le lieu de remercier l'ensemble de nos interlocuteurs qui ont montré de la patience et de la disponibilité à notre égard.

générale des flux mobilisés, y compris parce qu'un certain nombre de femmes ont été refoulées au Sénégal par les employeurs sans pouvoirs recourir à l'intervention des institutions consulaires.

### **Représentations et cadre juridique du travail domestique au Maroc : un métier entre tradition et modernité**

Au Maroc les domestiques sénégalaises doivent faire face à une double impasse relative aux lois qui devraient garantir leur protection: le manque d'un cadre légal qui protège les droits de tous les employés de maison, qu'ils soient marocain ou étrangers, et la réticence des institutions marocaines à encadrer les travailleurs étrangers, surtout dans les secteurs où il y a abondance de main-d'œuvre locale. Le gouvernement promet depuis 2005 une loi spécifique au travail domestique, d'ailleurs prévue par l'article 4 du Code du travail, mais elle est toujours en élaboration.

Pour comprendre les relations qui se structurent autour du travail domestique il faut considérer le type de rapports qui traditionnellement assujettissent la domesticité. Le Maroc a une tradition de commerce et d'emploi d'esclaves remontant au VI<sup>ème</sup> siècle. Les femmes du *bilad el Sudan*<sup>3</sup> étaient utilisées pour les travaux domestiques ou comme concubines, surtout dans les familles les plus aisées. Un grand nombre d'esclaves constituait un signe de puissance pour les grandes familles, urbaines comme rurales, mais les ménages plus modestes pouvaient aussi trouver au *souk* des esclaves à leur prix.<sup>4</sup>

L'abolitionnisme européen affecte peu le Maroc qui reste encore, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup>, une société esclavagiste. Sous le protectorat, des premières mesures furent prises, interdisant les aspects les plus choquants de cette pratique, comme le commerce public d'esclaves. Une circulaire de 1922 donne aux esclaves la possibilité d'être affranchis, mais les conditions de dépendance absolue dans laquelle ils vivaient empêchèrent un mouvement important d'affranchissement. En fait, il n'y a pas eu au Maroc un passage net d'une société esclavagiste à une société non esclavagiste. De même, la population ne fut pas impliquée dans un débat public sur le phénomène. Cette dernière s'est ainsi opposée en considérant la pratique comme tolérée par l'Islam.

Il est important d'insister, toutefois, sur le fait que dans la société marocaine traditionnelle, le rapport à l'asservissement n'est pas uniquement un rapport à l'étranger ; en effet, même si la plus grande partie des esclaves étaient des noirs subsahariens, certains étaient originaires du pays, car il arrivait, dans les périodes de disette, que les gens d'humble condition sollicitent l'esclavage pour leur progéniture, en échange d'un peu d'argent<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Littéralement "pays des noirs", à l'époque les régions de l'Afrique au sud du Sahara.

<sup>4</sup> Les Noirs affranchis dans le Sud sont de nos jours encore dénommés *issoukine*, c'est à dire ceux du marché. Voir à ce propos, M.Ennaji, « Soldats, Domestiques et Concubines. L'esclavage au Maroc au XIX<sup>ème</sup> siècle». Éditions Eddif, 1994, pp.177.

<sup>5</sup> Mohammed Ennaji, op.cit, pp.192

Les séquelles de cette représentation sont présentes et imbibent la situation des femmes de ménage, marocaines autant qu'étrangères. En fait, on remarque une dépréciation systématique des travailleurs de certaines catégories d'emploi, notamment ceux liés à la domesticité: serveurs, jardiniers, cuisiniers, gardiens de maison, chauffeurs et femmes de ménage. En 2004 un nouvel article de loi a été intégré au code du travail, stipulant que « les conditions d'emploi et de travail de maison, qui sont liés au maître de maison par une relation de travail, sont fixées par une loi spéciale ». Cette loi n'a jamais été promulguée, donc il n'existe pas un contrat national type avec indications du salaire minimum, des tâches, congés, horaires de travail et droits du travailleur.

Les rapports entre employeur et domestique au Maroc s'encastrent donc au gré des individus entre deux types de relations, avec toute une gamme de situations intermédiaires, selon la sensibilité des employeurs: à une extrémité il y a une relation « moderne », avec plus ou moins de droit et régularisée ; de l'autre côté il y a une relation « traditionnelle », dans laquelle la personne en service n'est considérée comme porteuse d'aucun droit individuel et reste confinée dans une situation de totale dépendance.

Signalons que la même absence de référence à un cadre juridique se retrouve au pays d'origine où il est très courant d'avoir une « bonne » à la maison, jusque dans les classes moyennes voir pauvres. La pauvreté génère une main-d'œuvre disponible, docile et peu coûteuse. Plusieurs femmes rencontrées au Maroc travaillaient déjà comme bonnes au Sénégal, dans un statut finalement peu différent de celui qu'elles occupent au Maroc. D'autres femmes par contre n'avaient jamais travaillé comme domestiques et appartiennent à une ex-classe moyenne instruite qui a subi la crise économique et contrainte à la migration.

### **Les réseaux de recrutement au Maroc ou au Sénégal**

Dans cet article nous ferons référence principalement aux femmes domestiques qui avaient généralement fui une situation d'exploitation chez une famille marocaine que les avaient recrutées au Sénégal.

Plusieurs femmes rapportent qu'une fois au Maroc, avec ou sans carte de séjour, il est plus difficile de tomber dans des situations d'exploitation et de mauvais traitements, courantes lors des recrutements directs au Sénégal, lorsqu'on est couvert par des réseaux de protection sociale informelle. Grâce à ces réseaux, les femmes sont en position de refuser un emploi si elles n'ont pas la garantie de voir respecter leurs droits et leur dignité. Une fois que la femme entre en contact avec sa communauté d'appartenance, elle est accueillie et protégée, nourrie et logée.

Les conditions dans lesquelles vivent les domestiques ne sont jamais communiquées aux proches du Sénégal et constituent des secrets connus uniquement dans les réseaux sénégalais au Maroc : « *Si tu cherches à lui expliquer [à la famille] qu'ici la vie est dure...que on se réveille tôt, on se couche*

*tard, qu'on travaille du matin jusqu'au soir sans repos... Ils te disent : courage, c'est mieux que rien. Le sénégalais c'est comme ça, il travaille pour aider ses parents. Parce que quand tu es petit c'est les parents qui s'occupent de toi, mais après quand tu as grandi c'est à toi de t'occuper des parents»<sup>6</sup>.*

*« Si une sœur veux venir, tu ne peux pas lui dire que le travail est dur, que c'est comme la prison... elle va te dire que tu ne veux pas l'aider, que tu est partie et maintenant tu ne penses plus aux autres qui sont restées...C'est plus facile de l'aider à venir que de la convaincre que ce n'est pas bon de partir... »<sup>7</sup>.*

Avoir des « sœurs » qui ont été exploitées au Maroc ne constitue donc pas une sensibilisation aux risques. Au contraire, on préfère toujours les aider à venir au Maroc pour ensuite chercher un travail que plutôt les laisser tomber dans les réseaux de recrutement qui s'organisent depuis le Sénégal. Selon les mots de deux femmes issues de cette expérience et installées depuis plusieurs années au Maroc: *« Si l'on te prend ici [au Maroc], on ne t'exploite pas, on te respecte. Mais si l'on te prend au Sénégal... alors tu ne connais pas, tu es toujours contrôlée et si ça ne marche pas [avec les employeurs] t'es refoulée au Sénégal sans être payée ».*

*« Il y a des bons [marocains] et des mauvais. Il y a toujours le même problème. Si une marocaine te fait venir, tu souffres, tu souffres. Mais après [la fuite] il y a eu une famille marocaine qui m'a accueillie et m'a tout donné ».*

On l'a dit, ce sont d'abord les marocains installés au Sénégal, qui organisent cette mobilité. Mais d'autres acteurs s'impliquent de plus en plus dans ces filières: des étudiants, des commerçantes sénégalaises au Maroc, enfin des personnels des compagnies aériennes.

#### *– Les commerçants marocains au Sénégal*

On l'a vu, à partir des années 1990, il y a eu des retours de plus en plus importants de Sénégalais d'origine marocaine, descendants de ces familles fassies depuis longtemps installées au Sénégal qui, en raison de difficultés professionnelles ou après la retraite, ont préféré « revenir » au Maroc, ramenant avec eux leurs domestiques. Les Sénégalaises de ce groupe sont, selon Abdou D., le plus souvent embauchées de façon régulière, avec une carte de séjour.

Par contre, avec les commerçants de la « nouvelle génération », arrivés au Sénégal à partir des années 1950<sup>8</sup>, dès le départ une mobilité plus importante est constatée, entraînant la constitution de réseaux plus complexes et élargis à des échanges plus denses. Cette communauté constitue un important foyer de départ pour des femmes sénégalaises. Quand ils partent au Maroc, si c'est pour

<sup>6</sup> Entretien avec Aminata, avril 2011.

<sup>7</sup> Entretien avec Moussou, avril 2011.

<sup>8</sup> Abou El Farah, "La présence marocaine en Afrique de l'Ouest", publication de l'Institut des Études Africaines, 1997, Rabat, pp.86.

des longues périodes, ils amènent avec eux leurs « bonnes ». Si quelqu'un dans la famille ou dans le cercle d'amis au Maroc exprime la volonté d'avoir une femme de ménage, ils s'en occupent. Du moment que la plupart des membres de cette communauté a des « bonnes » à la maison, c'est très facile pour eux d'en trouver une qui veut partir, activant le réseau familial de la femme au service.

La crise économique a déclenché par ailleurs un autre type de mobilité: avec la fermeture des frontières européennes, des marocains ont vu dans le Sénégal une alternative à l'Europe, encouragés par ce qu'ils voyaient de la réussite économique des commerçants arrivés auparavant. Certains ont profité de la nouvelle route, construite en 2006, reliant Rosso, (à la frontière entre le Maroc et la Mauritanie) à Nouadhibou-Nouakchott, pour se lancer dans le transport de marchandise entre le Maroc et le Sénégal. Ils conduisent des camionnettes qui font la navette sur l'axe Casablanca-Dakar, achetant la marchandise au Maroc sous commission des commerçants installés au Sénégal et acheminant au Maroc des produits sénégalais et des passagers payants. Parmi eux, des candidates sénégalaises aux emplois de domesticité.

– *Les étudiants marocains au Sénégal*

Même si la faculté de Médecine de Dakar est renommée, la plupart des étudiants marocains qui y étudient ne l'ont pas choisie. Ils y sont parce qu'ils ont raté les examens d'admission au Maroc, en France et aux États-Unis. Ne leur reste alors, pour étudier la médecine, que le Sénégal, qui garde des quotas réservés aux étudiants marocains. L'ancien président de l'Association des Étudiants Marocains au Sénégal parle ainsi de son parcours: « *Je n'ai pas eu de choix. J'avais fait le concours pour la fac de médecine au Maroc, mais du moment que je n'avais pas des notes assez bonnes j'ai échoué. J'ai fait aussi des tentatives aux États Unis mais ça n'a pas marché... la seule possibilité d'étudier médecine était de venir à Dakar* ».

Ces modalités peuvent expliquer en partie le détachement montré vers le pays d'accueil. Le nombre d'étudiants marocains à Dakar augmente régulièrement depuis 1994, lorsque l'Europe a fermé ses frontières. Ils sont maintenant environ un millier et jouent un rôle non négligeable dans les réseaux de recrutement.

Ceux d'entre eux qui n'habitent pas la Cité Universitaire louent des maisons avec d'autres étudiants et très souvent ils ont une femme de ménage. Plusieurs femmes sénégalaises rencontrées au Maroc travaillaient avec des étudiants marocains au Sénégal avant de partir, ou avaient des copines qu'y travaillaient et qui les ont mises en contact avec d'autres familles marocaines qui avaient des relations avec des étudiants : « *C'était une fille marocaine qui étudiait à Dakar, c'est elle qui m'a amené ici chez des amis de sa famille, à Marrakech. Moi je travaillais au Sénégal chez des*

*étudiants, c'est comme ça que ça c'est passé »<sup>9</sup>.*

Les étudiants sont ainsi des intermédiaires entre leurs connaissances au Maroc désireuses d'avoir une domestique et une offre de main d'œuvre au Sénégal.

Des anciens étudiants ont construit des réseaux plus élaborés dans le business de la main d'œuvre domestique sénégalaise vers le Maroc, en mobilisant des relations nouées pendant leurs études.

A l'exemple de cette étudiante marocaine en médecine qui a fait ses études au Sénégal, en habitant chez une famille de commerçants libanais. Elle a amené et placé au Maroc au moins quatre femmes sénégalaises, recrutées par la famille qui l'hébergeait. Nous connaissons l'histoire des quatre filles, trois ont fui à cause de mauvais traitements et de salaires non payés, la quatrième est rentrée au Sénégal, enceinte, violée par le gardien de la maison où elle travaillait.

#### *– Les commerçantes sénégalaises*

Commerçantes, en effet, car si jusqu'aux années 1970 les hommes occupaient une place dominante dans les petits commerces avec le Maroc et les autres pays de l'Afrique Occidentale, à partir de cette date les femmes commencent à investir ce domaine d'activité, pour finalement aujourd'hui le dominer.<sup>10</sup>

Historiquement, les femmes sénégalaises ont été actives dans le commerce infrarégional, mais c'est grâce à l'argument du voyage religieux que les destinations ont commencé à se diversifier, vers le Maroc et l'Arabie Saoudite, toutes deux terres de pèlerinage. La liaison maritime entre Dakar et Casablanca a beaucoup aidé au décollage de ces échanges commerciaux au féminin, en permettant le transport de quantités considérables de marchandise dans des conditions de voyage favorables aux commerçantes, qui se sont définitivement imposées dans le commerce « à la valise »<sup>11</sup>. Depuis, le transport aérien c'est substitué au maritime, et le prix élevé du billet d'avion a ralenti les échanges. La demande croissante de domestiques sénégalaises au Maroc a ouvert pour ces commerçantes un nouveau marché lucratif. La mobilité transnationale de ces commerçantes entraîne la constitution de réseaux de connaissances qui ont une influence directe sur la mobilité des femmes candidates au travail domestique, même s'il n'y a pas toujours la volonté de capitaliser la médiation.

#### *– Les étudiants sénégalais au Maroc*

Les étudiants sénégalais inscrits à l'UGESM (Union Générale des Étudiants et Stagiaires au Maroc)

---

<sup>9</sup> Entretien avec Ndéye, mai 2011.

<sup>10</sup> Anaik Pian, "Les sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe", Thèse doctorale en Sciences Sociales, Université Paris 7 – Diderot, 2007, pp.67.

<sup>11</sup> Michel Peraldi (dir.), "La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée", Maisonneuve et Larose, 2002, Paris.

sont actuellement environ un millier. Ce n'est qu'un chiffre indicatif du nombre total des étudiants sénégalais au Maroc puisque tous les étudiants ne sont pas membres de cette association.

Comme pour les étudiants marocains au Sénégal, certains jeunes sénégalais tirent opportunité de leur réseau de connaissances pour se faire intermédiaires dans le recrutement de femmes de ménage.

Cette filière peut se mettre en place indépendamment de leur présence physique au Maroc. Un exemple nous est rapportée par Oumar D., sénégalais travaillant dans une ONG impliquée dans le soutien aux domestiques qui ont fui des situations dramatiques. Dans les récits de ces femmes il a plusieurs fois croisé un ancien étudiant sénégalais, Adama<sup>12</sup>, marié avec une marocaine et installé au Maroc. Les acteurs associatifs le connaissent pour son rôle central dans l'organisation d'un réseaux de placement de femmes de ménage qui dure depuis plusieurs années. Sa femme s'occupe de la prise de contact avec les employeurs grâce aux connaissances et au bouche-à-oreille qu'elle a mis en place dans le quartier huppé de Hay Riad. Une fois trouvées les employeuses, Adama se charge de recruter les domestiques au Sénégal. Sa commission correspond à cinq mois de salaire des nouvelles employées.

– *internet (annonces et chat)*

Internet constitue, à son tour, un important lieu virtuel du marché des femmes de ménage sénégalaises. Un nombre important de sites d'annonces offrent des « jeunes filles sénégalaises » qui cherchent ce type d'emploi.<sup>13</sup>

En élargissant la recherche aux femmes de ménage en général, on découvre que dans les annonces la nationalité n'est jamais spécifiée si ce n'est dans le cas des sénégalaises et de façon plus marginale dans le cas des philippines: soit elles ne spécifient pas les préférences et font référence au marché national des domestiques marocaines, soit elles demandent expressément une sénégalaise:

« *Famille marocaine cherche femme de ménage sénégalaise pour un contrat de 2 ans à Casablanca, salaire proposé: 50 euros par mois + prise en charge totale des frais de séjour + un billet d'avion aller retour+ 2 mois de congé payés* » (23/06/2010)<sup>14</sup>.

« *Famille marocaine cherche femme de ménage sénégalaise expérimentée pour travailler au Maroc, le ménage, la cuisine.. 30000 CFA par mois [environ 46 €], et un billet d'avion tous les deux ans pour voir la famille* » (01/07/2010)<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> Le nom a été changé.

<sup>13</sup> <http://www.tsamsira.com>; [www.marocfree.net](http://www.marocfree.net), [www.1000-annonces.com](http://www.1000-annonces.com), [www.bladi.net](http://www.bladi.net), <http://classifieds.justlanded.com>, [www.annonces100x100.com](http://www.annonces100x100.com), [www.yabiladi.com](http://www.yabiladi.com)...

<sup>14</sup> <http://www.1000-annonces.com/annonce/recherche-femme-de-menage-senegalaise-pour-un-poste-a-casablanca-a239269.html>

<sup>15</sup> <http://jobs.justlanded.com/fr/Senegal/Femmes-de-menage/RECHERCHE-FEMME-DE-Menage-SENEGALAISE>

Les caractéristiques mentionnées par les employeurs lorsqu'il s'agit de justifier la préférence pour les sénégalaises sont presque toujours les mêmes: honnêteté, discrétion, fidélité, savoir faire avec les enfants. La disponibilité pour tout type de travail, jour et nuit, pour un montant très accessible, constitue évidemment une raison déterminante, même si elle n'est pas mentionnée. Les salaires offerts et les tâches demandées par les annonces en sont des indices clairs. Les annonces émanent de personnes qui cherchent ou offrent du travail domestique. Mais aujourd'hui, apparaissent des « agences », telle celle de Suleyman Ba, qui propose de fournir des employés de maison:

*« Votre personnel de maison depuis le Sénégal. SOUMAYA MAIDS vous propose et met à votre disposition du personnel de maison compétent sérieux professionnel, honnête et dévoué, si vous cherchez des FEMMES de MENAGE / NURSES/ BABY SITTER/ CUISINIÈRES ( cuisine arabe orientale, libanaise, européenne et africaine sénégalaise..) CHAUFFEURS et autres.... sur la base de vos exigences et critères des personnes mures responsables MUSULMANES ou CHRETIENNES, je vous fournis des références de la clientèle au niveau de CASABLANCA TANGER AGADIR BENI MELAL.... contact email ([soumayasn@gmail.com](mailto:soumayasn@gmail.com)) ou appeler Mr SOULAYMAN BA (chasseur de têtes, manager général et propriétaire) »<sup>16</sup>.*

Sur internet on trouve aussi des sites de rencontres où des garçons sénégalais ayant vécu au Maroc, prennent contact avec des filles sénégalaises pour leur offrir un travail au Maroc. C'est le cas d'un autre homme nommé Suleyman, rencontré dans les récits de deux femmes passées par son réseau, qui utilisait internet pour les approcher:

*« ...Nous nous sommes rencontrés en « chat ». [...] Il m'a demandé si je voulais travailler au Maroc et moi j'ai dit oui, il m'a dit que bon, c'était son travail, qu'il amenait souvent des gens au Maroc pour travailler. Il m'a dit que je pouvais vivre ma vie, et que le salaire était mieux qu'ici. Moi j'ai demandé à mes parents et je lui ai dit d'attendre, que je n'avais pas encore l'argent pour payer le ticket de l'avion. Il m'a dit pas de problèmes, je vais régler, tu vas avoir ton billet d'avion, il y aura quelqu'un qui viendra te récupérer à l'aéroport de Casa... ».*

Suleyman travaillait en partenariat avec un marocain installé à Casablanca, qui à son tour utilisait internet et ses réseaux pour chercher des employeurs au Maroc.

– *Le personnel des compagnies aériennes*

Il existe des liaisons aériennes régulières entre le Maroc et le Sénégal et le personnel des compagnies assurant ces liaisons est très impliqué dans le recrutement de femmes sénégalaises pour

---

16

[http://www.annonces100x100.com/112/posts/7\\_Anonces\\_Emploi/82\\_Autres/27159\\_votre\\_personnel\\_de\\_maison\\_depuis\\_le\\_SENEGAL.html](http://www.annonces100x100.com/112/posts/7_Anonces_Emploi/82_Autres/27159_votre_personnel_de_maison_depuis_le_SENEGAL.html), [http://classifieds.justlanded.com/fr/Senegal/Services\\_Recherche-d-associés/votre-personnel-de-maison-et-autres-depuis-le-SENEGAL](http://classifieds.justlanded.com/fr/Senegal/Services_Recherche-d-associés/votre-personnel-de-maison-et-autres-depuis-le-SENEGAL)

le marché marocain de la domesticité.

Selon plusieurs témoignages les pilotes marocains qui arrivent à Dakar recrutent des filles par l'intermédiaire du personnel des hôtels où ils habitent durant leurs escales à Dakar. On ne connaît pas le montant des commissions qu'ils perçoivent pour ce travail, mais on sait qu'il est prélevé sur le salaire des femmes embauchées au Maroc, comme le prix du billet et les frais.

Dans le cadre des employées des compagnies aériennes, le réseau le plus "rodé" et dramatiquement célèbre dans les milieux des domestiques sénégalaises est celui de Latiha<sup>17</sup>. Cette marocaine travaille au siège d'une compagnie aérienne à Casablanca. Depuis 2006 elle fait venir des femmes du Sénégal, aujourd'hui aussi des Philippines, pour travailler chez elle comme dans les maisons de parents et amis. Sa motivation n'est pas uniquement commerciale ; elle cherche aussi à avoir toujours des domestiques à disposition pour sa grande maison. Les conditions de travail qu'elle offre sont insoutenables, et les domestiques restent très peu de temps chez elle, d'où la nécessité d'une rotation rapide du personnel.

Latiha est en relation avec une sénégalaise qui travaille pour la même compagnie aérienne, au siège de Dakar. C'est elle qui s'occupe du recrutement des filles, de leur voyage et de leurs demandes administratives. Aucune des femmes interviewées ne connaît le montant de sa commission, mais commission il y a, prélevée sur les salaires. A l'aéroport de Casablanca, c'est Latiha qui s'occupe de l'accueil, en retirant comme d'habitude le passeport aux femmes recrutées.

### **L'arrivée et les conditions de travail à la maison**

La pratique de la confiscation du passeport est justifiée par les intermédiaires et les employeurs comme une garantie que la fille ne s'échappera pas une fois arrivée au Maroc et surtout avant que ne soit récupéré sur son salaire le prix de son voyage. De fait, le passeport n'est jamais rendu aux femmes<sup>18</sup>.

*« Descendue à l'aéroport elle [l'employeuse] me dit : donnes- moi le passeport. Moi je croyais qu'elle le prenait pour le photocopier, qu'elle tenait la copie et me rendait mon passeport. Après 2-3 jours je demande à l'autre fille qui travaillait avec moi à la maison où était le sien. Elle me répond que madame l'avait. Mais pourquoi j'ai dit tu as accepté ça? C'est personnel! La réponse a été que même Aram, la fille qui travaillait avec le frère de madame, n'avait pas le passeport, il l'avait pris son patron»<sup>19</sup>.*

---

<sup>17</sup> Les noms des protagonistes ont été changé.

<sup>18</sup> Cette pratique est courante et quasiment légalisée dans les pays du Golfe dans le cadre du régime dit de la kafala (littéralement : adoption) : tout étranger travaillant dans les pays du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats, etc...) ne peut le faire que sous la protection d'un kafir, qui est garant et intermédiaire. Le kafir garde le passeport de ses protégés tout le temps de leur période de travail, le passeport est rendu « au pied de l'appareil » lorsqu'ils partent. C'est cette pratique que reprennent ici, en la dénaturant, ces employeurs marocains.

<sup>19</sup> Entretien avec Goné, avril 2011.

Les femmes sont donc prises en otage, devenant clandestines hors de la maison. C'est une pratique tellement répandue que souvent on ne se pose même pas de question sur sa légitimité : dans ce type de commerce, « on fait comme ça ».

Après l'arrivée au Maroc et la rétention du passeport, ce sont les règles de la maison et l'organisation du travail qui constituent une nouvelle source de frustration pour les femmes à peine embauchées. Horaires de travail démentiels, absence de jour de repos, confinement, sont la règle, malgré les promesses faites avant l'arrivée au Maroc. Chaque jour de travail commence à 7h et ne termine jamais avant 22h, selon les impératifs du service.

*« Ils m'avaient dit que le dimanche je ne travaillerais pas, que c'était mon jour de repos. Mais le dimanche je travaillais comme les autres jours, jusqu'à la nuit. Ils m'avaient dit que je pouvais sortir, mais je travaillais toute la journée, jusqu'au soir »<sup>20</sup>.*

Même la maladie n'est pas une bonne raison pour se reposer, au contraire elle peut être crainte et cachée : *« Latiha ne soigne personne et même si tu es malade tu travailles, chaque jour. Moi j'ai fait là-bas deux ans et même quand j'étais malade je me levais et je travaillais. Fatou a fui parce qu'elle était malade. Elle est partie et après une semaine je suis arrivée »<sup>21</sup>.*

Au-delà de l'impossibilité de sortir à cause du travail et du manque de temps, il y a l'interdiction de partir de la maison sauf si l'on est accompagnée par « madame » ou les gardiens. Ces restrictions sont justifiées par la protection de la femme « qui ne connaît pas », et sont toujours suivies par des recommandations de ne pas se faire approcher par des noirs, présentés comme dangereux. Parfois « madame » ne se prend même pas la peine de justifier l'interdiction de sortir ou la présence des gardiens qui empêchent tout contact avec des autres sénégalais. Tout le monde sait que le but est de maintenir l'employée à distance de sa communauté qui pourrait l'aider.

La gestion des salaires est un autre volet de ce rapport de domination. En général le salaire ne dépasse pas 1250Dh par mois (la moyenne est plutôt à 800Dh), mais trop souvent il n'est même pas donné. L'employeuse propose souvent de s'occuper de la gestion de l'argent, de donner un petit revenu à la travailleuse et d'envoyer le reste à la famille au Sénégal ou de le lui garder jusqu'à son départ. Beaucoup de domestiques ont été arnaquées, ne recevant qu'une partie, voire rien de l'argent qui leur appartenait : *« Pour le paiement on était d'accord pour 50.000FCA (800Dh) par mois. Je suis restée chez elle 2 ans. L'argent que j'ai pris c'est de 240.000FCA (2.400Dh) que j'ai envoyé les premiers mois. Le reste est avec elle. Le jour que mon contrat est fini elle m'a frappé et jusqu'à présent mon argent reste avec elle. Elle m'a dérobée. J'ai laissée, je n'ai pas réclamé »<sup>22</sup>.*

Malgré les fréquentes arnaques dans le paiement des salaires, malgré les mauvais traitements subis,

---

<sup>20</sup> Entretien avec Coumba, avril 2011.

<sup>21</sup> Entretien avec Umi, mai 2011.

<sup>22</sup> Entretien avec Nogaye, mai 2011.

la raison la plus fréquente de fuite est une bagarre, souvent violente et généralement déclenchée par l'employeuse. Les raisons de ces conflits sont presque toujours les mêmes : l'accusation de vol et le fait de *répondre* à « madame » :

*« La cuisine était pleine, elle a amené 20 poulet, il fallait les laver, les nettoyer et tout. J'ai regardé l'heure, c'était 23h. Elle m'a dit : Adama, après que tu finis ça il faut descendre prendre les patates...Moi je n'ai pas parlé. Elle m'a dit Adama, pourquoi si je parle tu ne réponds pas ? Moi j'ai dit parce que depuis 7h, quand je me suis réveillée, je ne me suis jamais assise, même pour manger. Je suis très fatiguée. Elle m'a dit pourquoi si je parle tu parles ? Elle m'a fait comme ça, m'a frappé. Moi j'ai dit Fatima Zahara, tu ne peux pas me frapper. Elle m'a dit ce n'est pas son problème. Et m'a crié Sort ! Vas dans ta chambre !»<sup>23</sup>.*

Autour des repas, toute une série de rituels viennent rappeler et souligner avec force le statut des domestiques. Pour commencer, il y a une division et une différence nette entre la nourriture de la famille et la nourriture des femmes de service. Les repas sont préparés en deux temps, avec ingrédients différents. Ceux offerts aux domestiques sont très pauvres et ne varient presque jamais : *« Dans le frigo il y a les boissons, les fromages, les gâteaux... il y a tout. Mais personne ne le touche. Pour le manger, elle te donne une moitié de poulet, chaque jour, et on le prépare avec du riz»<sup>24</sup>.*

Les repas des domestiques sont, en plus, conditionnés par les travaux à faire. S'il y a des urgences, c'est toujours les femmes au service qui renoncent à leurs moments de repos.

Le contrôle des règles de la maison est quelques fois garanti par des caméras :

*« Un jour elle [madame] est arrivée et a dit Man [l'autre domestique au service], tu as préparé les boulettes. Je t'ai vu, tu en a donné à Amina et vous en avez mangé, vous avez fait comme ça [en mimant le geste de manger en cachette]. Et ce n'était même pas vrai! Elle a dit j'ai vu ça avec la camera ».<sup>25</sup>*

La caméra est un comportement extrême, l'ordinaire du contrôle se fait directement par « madame », qui ne scrute pas seulement la conduite des domestiques au travail, mais aussi leur manière de s'habiller, se peigner, se maquiller, dans des relations non dénuées de concurrence féminine : il ne s'agit pas que la domestique puisse rivaliser en beauté avec « madame ». Cette attitude n'est pas sans rappeler le type de relations qui s'établissent entre employeuses et « petites filles » marocaine employée de maison, aux quelles on rase les cheveux pour les mêmes raisons.

*« Après un an que je travaillais j'ai pris une semaine pour me tresser, mais quand je suis revenue madame ne voulait plus que je travaille là-bas. Parce que elle m'a trouvée plus belle... [Rire*

---

<sup>23</sup> Entretien avec Adama, avril 2011.

<sup>24</sup> Entretien avec Umi, mai 2011.

<sup>25</sup> Entretien avec Amina, mai 2011.

collectif] *Elle ne l'a pas dit, mais c'était ça la raison. Parce qu'aussi quand on sortait, moi je ne pouvais pas m'habiller, parce que elle me disait tu ne peux pas t'habiller comme moi, c'est un manque de respect. Mets toi la blouse et on part... »*<sup>26</sup>.

### **Résultat de l'enquête**

Pour conclure, on nous reprochera peut-être d'avoir trop insisté sur des cas exceptionnels, fruit d'un terrain qui ne permet pas d'avoir accès à des femmes qui n'aient pas fuit des situations extrêmes. Certaines bonnes sénégalaises vivent sans aucun doute des situations confortables et paisibles, chez des patrons qui les respectent voire les aident.

Beaucoup sans doute reste à faire pour décrire dans sa complexité la situation de cette nouvelle domesticité au Maroc. Car en effet, même si en apparence les domestiques sénégalaises semblent prendre place dans un cadre imaginaire, culturel et relationnel tout prêt à l'intérieur duquel les rapports de domesticité s'incrument et s'organisent, leur présence signale bien des changements et des mutations dans la société marocaine elle-même. Vieille litanie de l'anthropologie urbaine, l'étranger, par sa seule présence est un analyseur de la société dans laquelle il prend place. La (ré)apparition des bonnes sénégalaises dans la société marocaine signale en effet que les anciens rapports de domesticité, construits essentiellement sur la base des hiérarchies sociales établies entre bourgeoisies urbaines et pauvreté rurale, ne fonctionnent plus, ou plus exactement ne conviennent plus à certains mondes sociaux. En gros, et pour dire vite, lorsque les bourgeoisies et classes moyennes urbaines recrutent des « petites bonnes », elles le font par l'intermédiaire de relations familiales, si lointaines soient-elles, établies avec les « parents » des douars et des montagnes. Ce qui est donc, même s'il est seulement imaginaire, un rapport de « clientèle », où les « patrons », même s'ils ont tous les droits sur leurs employées, ont aussi sinon des devoirs du moins des comptes à rendre à la famille élargie. Le recours aux mains d'œuvre étrangère, sénégalaises et philippines aujourd'hui, libère les employeurs de cette obligation, encore une fois même très symbolique.

Cela reste donc pour partie une hypothèse, mais on peut penser que l'émergence des bonnes étrangères dans le paysage social marocain signale donc d'abord l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie, affranchie ou désireuse de s'affranchir des hiérarchies et des systèmes de liens traditionnels. Tout le paradoxe de cette situation tient au fait que, construisant de nouveaux rapports de travail dans la domesticité, ces employeurs ne recourent pas à un droit du travail et un statut contractuel, mais instituent des rapports qui ont beaucoup à voir avec les plus archaïques traditions de la dépendance et de la soumission servile. A l'identique d'ailleurs de ce qui se passe dans les

---

<sup>26</sup> Entretien avec Binta, avril 2011.

pays du Golfe, où la tradition de la kafala masque des situations de violence et de non droit dans la domesticité. Bien des marocaines qui ont tenté l'aventure de la migration dans les pays du Golfe en ramène des récits qui ressemblent étonnamment à ceux que nous avons recueillis ici auprès des sénégalaises. Les bonnes sénégalaises, leur situation et les conditions qu'elles y vivent sont donc trace d'un changement assez profond dans la société marocaine, car s'y manifeste, sous les apparences d'un « retour » au passé, l'émergence d'un type inédit de rapports sociaux et de nouveaux univers imaginaire de référence.

## **Bibliographie**

- Abou El Farah, Yahia, 1997, *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest*, Rabat, Institut des études africaines.
- Balibar, Etienne *et al.*, 1999, *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, La Découverte.
- Bensaad Ali (dir.), 2008, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala.
- Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Cheikh Mériam, Peraldi Michel, 2009, *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée*, Paris/Casablanca, Karthala/Éditions Le Fennec.
- Ennaji Mohammed, 1994, *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIX<sup>e</sup> siècle*, Casablanca, Éditions Eddif.
- Goffman Erving, 1992, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit.
- Marfaing Laurence, Wippel Steffen (dir.), 2003, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Paris/Berlin, Karthala/ZMO.
- Mariani Léo, 2004, *Le domestique et le sauvage. Les employés de maison lao et les expatriés français du Laos. Mécaniques d'une relation*. Mémoire de DEA en sociologie, Université de Provence.
- Peraldi Michel (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Pian Anaik, 2007, *Les Sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*. Thèse en sciences sociales, Université Paris 7-Diderot.
- Sayad Abdelmalek, 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Scrinzi Francesca, 2004, « Ma culture dans laquelle elle travaille. Les migrantes dans les services domestiques en Italie et en France », *Les cahiers du Cedref* (en ligne), déc., mis en ligne le 2 juillet 2010.